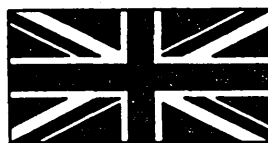


PROFIL SECTORIEL : R.-U.

Le haut-commissariat du Canada à Londres a préparé une série de profils sectoriels sur le Royaume-Uni. Le premier, portant sur les Investissements, avait paru dans le vol 8 n°9 du 15 mai 1990, de CanadExport. Voici le sixième de la série.



Poissons et crustacés

Conjoncture du marché

Les exportateurs canadiens ont vendu pour 110 millions de dollars de poisson, de crustacés et de produits halieutiques au Royaume-Uni en 1988. Le saumon en conserve, principalement le sock-eye, représentait plus de la moitié de cette somme (61 millions). Le saumon en conserve est surtout vendu à trois entreprises - John West, Princes Foods et S & W Berisford.

En 1988, les ventes canadiennes de morue au Royaume-Uni s'élevaient à environ 19 millions de dollars. La morue était généralement vendue en filets et en blocs de chair hachée en vue d'une transformation, et en filets avec peau. L'industrie de transformation du poisson repose grandement sur la morue importée, laquelle provient principalement de l'Islande, de la Norvège et du Danemark.

En outre, le marché du saumon congelé, qui est un produit très utilisé dans le commerce du poisson fumé, a représenté pour le Canada des ventes de l'ordre de 5 millions de dollars en 1988. Dans ce marché, le Canada fait face à une concurrence de plus en plus féroce. Cette situation est due à l'élevage qui se pratique en Norvège et en Écosse. Par contraste, le marché du saumon fumé canadien est réduit à cause des droits relativement élevés exigés et de la préférence pour le poisson fumé localement.

Les ventes de crabe congelé sont importantes (7 millions de dollars en 1988) tandis que le commerce canadien du homard était évalué à 6 millions de dollars en 1988, dont 4 millions de dollars provenant du marché du homard vivant. Le marché du homard vivant croît rapidement bien que sa base soit petite. Les ventes se font surtout entre le mois d'octobre et le mois de mai, lorsque le homard écossais se fait rare. Le prix du produit écossais est plus

élevé que celui du produit importé à cause de la préférence locale.

Le Canada a exporté vers le Royaume-Uni des crevettes pour une somme d'environ 2,5 millions de dollars en 1988. Le Royaume-Uni constitue le plus gros marché pour la crevette cuite et la crevette décortiquée, mais les droits à payer pour les produits de cette catégorie sont élevés, tandis que certains pays non-membres ont un accès privilégié.

Il existe aussi un marché réduit pour d'autres variétés de poisson, dont le cisco, la baudroie, le flétan de l'Atlantique, la pétoncle avec corail, le dos d'aiguillet et les crustacés vivants.

Accès

Les droits exigés varient considérablement selon le produit, mais de façon générale, plus le produit est transformé, plus les droits à payer sont élevés. Depuis janvier 1990, les taux qui suivent sont en vigueur :

- saumon en conserve, 5,5 %;
- morue - entière ou sans tête, 12 % max.;
- filets, fraîche, 18 max.;
- filets, congelée, 15 % max.;
- hachée, fraîche, 15 % max.;
- blocs de chair hachée, congelée, 12 % max.

En 1989, deux contingents à l'échelle de la CEE ont été appliqués, un de 10 % touchant la morue en filets et hachée, en vue de la transformation de 10 000 tonnes, et un de 3,7 % touchant la morue entière, en vue de la transformation de 45 000 tonnes.

Un contingent consolidé de 8 % pour 10 000 tonnes est aussi appliqué à l'échelle de la CEE pour la morue en filets congelée. Depuis 1987, des réductions tarifaires autonomes sont appliquées à la transformation de certaines espèces de poisson. En ce qui a trait au R.-U., c'est la morue entière qui suscite le plus d'intérêt. Pour 1990, il y a un contingent pan-communautaire de 40 000

tonnes pour la morue entière; le taux de droit est de 3,7 %.

- Saumon congelé, 2 %;
- Saumon fumé, 13 %;
- Crabe des neiges congelé, 8 %;
- Crevettes (pandalus borealis) non décortiquées, 12 %;
- Crevettes (pandalus borealis) décortiquées et cuites, 20 %;
- Homard complet congelé, 8 %;
- Homard congelé, autres, 8 %;
- Homard vivant, 8 %;
- Hareng, du 15 févr. au 15 juin, en franchise;
- Hareng, du 16 juin au 14 févr., 15 %.

Promotion commerciale

La International Food Exhibition (IFE), qui a lieu tous les deux ans, se tiendra en avril 1991 à Londres. De plus, une foire annuelle sur les aliments réfrigérés et congelés sera présentée en mai au National Exhibition Centre de Birmingham. La nouvelle foire commerciale Fish Trades, qui a vu le jour en 1988, s'est tenu à Sandown le mois dernier.

Sources de renseignements

Division commerciale et économique
Haut-Commissariat du Canada
1, Grosvenor Square, London W1X 0AB
Tél. : 10-629-9492

Télécopieur : 01-491-3968
Télex : 261592 CDALDN G

Publications

Fish Trader, Retail Journals Ltd.,
Queensway, Redhill, Surrey RH1 1QS
Tél. : 0737-768611
Télex : 94669 TOP JNL G

Seafood International, AGB Highway Ltd.,
Cloister Court, 22-26, Farringdon Lane,
London EC1R 3AU
Tél. : 01-253-3456
Télex : 21977 SYSMAG
Télécopieur : 01-250-3343
Aussi Seafood News publié par le même éditeur

The Grocer, William Reed Ltd.,
5-7, Southwark Street, London SE1 1RQ
Tél. : 01-407-6981
Télex : 8812648
Télécopieur : 01-378-6781

Frozen and Chilled Foods,
Retail Journals Ltd., Queensway House,
2, Queensway, Surrey RH1 1QS
Tél. : 0737 768611
Télex : 948669 TOPJNL G

Foodnews, 22a, Sidcup High Street
Sidcup, Kent DA14 6TH
Tél. : 01-300-786415
Télex : 8954109 FN LDNG
Télécopieur : 01-302-547264

Associations

UK Association of Frozen Food Producers,
(Voir page 5 : Poissons.)